Image not found or type unknown

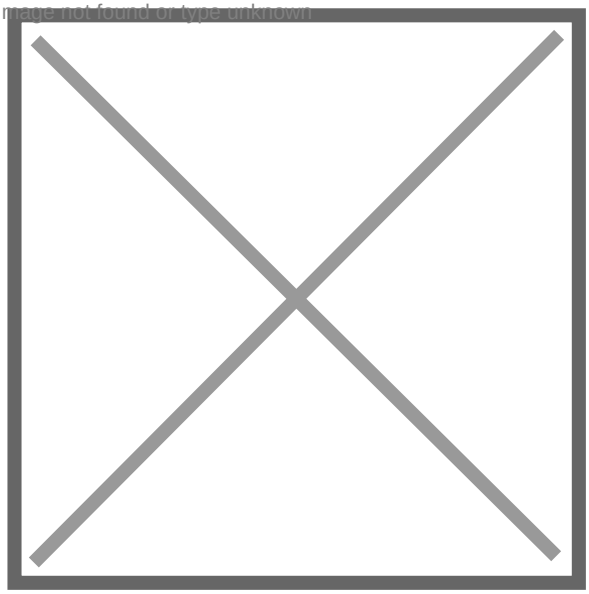

Puis-je démissionner pendant mon arret maladie?

Par **orcet**, le **09/02/2010** à **09:59**

Bonjour,

Voilà actuellement, je suis en arrêt maladie depuis le 5 janvier parce que je ne supporte plus mon emploi actuel. Très grande déprime c'est mis dedans, et il m'est insuportable de retourner à mon poste. Entre temps selon des conseils j ai recherché un autre emploi. Miracle, quelques chose qui me plait mais pour cela il faut donner ma démission. Comment cela se passe puisque je suis en arret maladie? Faut-il prolonger mon arret? ou au contraire reprendre au minimum une semaine? Pourrais je réduire aussi mon préavis car mon futur employeur est préssé?
merci d'avance. Cordialement,

Par **Visiteur**, le **09/02/2010** à **13:03**

bonjour,

vous pouvez donner votre démission et rester en maladie.. pendant la durée de votre préavis..

http://vosdroits.service-public.fr/F2614.xhtml

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés